

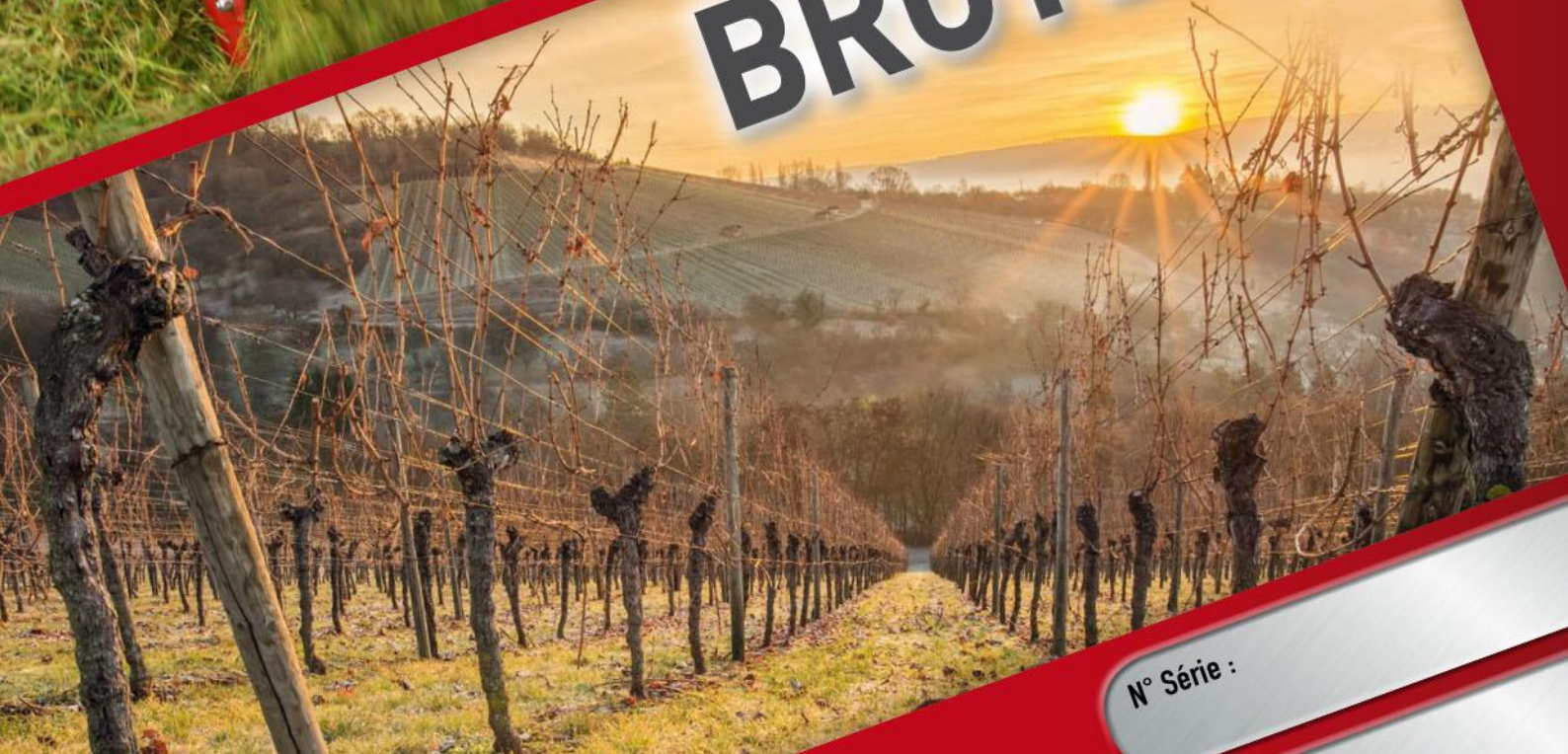


MANUEL D'ENTRETIEN & D'UTILISATION

Réf :02# 09/2015



BROYEUR



N° Série :

Client :

"KIROGN"® / 4, route de Montendre - 17500 VILLEXAVIER - FRANCE

☎ 05 46 48 08 57 / ✉ magasin.sav@kirogn.eu / 🌐 www.kirogn.eu / 📺 📷

À lire attentivement avant d'utiliser la machine



KIROGN®

UNE TECHNIQUE DE COUPE POUR TOUS VÉGÉTAUX
AVEC PLUS DE 60ANS D'EXPERIENCE

NOS ENGAGEMENTS :

-UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Créée il y a 1958, la société **KIROGN®** cultive sans cesse les valeurs de ses origines: Le travail, la rigueur et la fidélité.

-L'EXPERIENCE

Forte de ses nombreuses années d'expérience, **KIROGN®** a su développer son savoir-faire en restant en permanence à l'écoute du marché. Spécialiste du rognage des vignes, de la taille des arbustes et des haies, **KIROGN®** dispose d'une large palette de solutions techniques pour répondre à vos attentes.

-L'INNOVATION

Inventeur du LAMIER D'ELAGAGE il y a plus 30 ans, **KIROGN®** compte de très nombreuses innovations à son actif. Dotée d'un bureau d'études performant, **KIROGN®** innove en permanence au service de ses clients.

-LA PROXIMITE

KIROGN® s'appuie sur un réseau de plus de 180 revendeurs en France. Issus du secteur Espaces Verts, Arboricole, Viticole ou Agricole, nos revendeurs sont avant tout des professionnels à votre écoute.





Monsieur et cher client,

Vous venez de prendre livraison de votre broyeur **KIROGN®**

Nous vous remercions d'avoir choisi notre matériel et vous invitons vivement à lire ce manuel avant le montage et l'utilisation de votre machine. Ce manuel vous permettra de mieux connaître votre Broyeur **KIROGN®** et ainsi d'en obtenir le meilleur service, pendant de nombreuses années.

Vous trouverez les conseils de mise en route et d'entretien de votre broyeur **KIROGN®**

Nous attirons plus particulièrement votre attention sur les consignes de sécurité de ce manuel.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter votre revendeur ou la société **KIROGN®**





TECHNIQUES DE COUPE POUR TOUS VÉGÉTAUX

B.P. 127 - VILLEXAVIER, 17504 JONZAC CEDEX (FRANCE)



SOMMAIRE

PRESENTATION DU BROYEUR

Conditions générales de garantie	page 6-7
Mise en garde-Attention	page 8
Certificat de conformité	page 9-10

I) Consignes de sécurité – rappel des pictogrammes	page 12-14
ON DEVRA	page 13
ON NE DEVRA JAMAIS	page 14

II) Mise en service	page 16-17
----------------------------	------------

III) Utilisation de la machine	page 20-21
--	------------

IV) Réglage / maintenance	page 24-26
-----------------------------------	------------

V) Pièces détachées	page 28-32
----------------------------	------------



CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

1) Durée :

- L'acquéreur d'un matériel neuf de notre fabrication bénéficie de la garantie pendant deux ans à dater du jour de la livraison contre tout vice de construction ou défaut de matière.
- La date de livraison est attestée par la facture du matériel KIROGN® à l'utilisateur.
- KIROGN® doit être informée de cette livraison par le retour de la carte de garantie dans un délai de 8 jours.

2) Application :

- La société KIROGN® assure la garantie des matériels pour lesquels le retour de la carte de garantie a été effectué dans les délais, après avoir été entièrement remplie.
- La demande de garantie doit nous parvenir dans un délai maximum de 30 jours suivant l'incident.
- Cette garantie est expressément limitée au remplacement ou à la remise en état des pièces reconnues défectueuses par notre contrôle, sans que l'utilisateur ne puisse jamais réclamer d'indemnité pour une cause quelconque, soit pour l'immobilisation, soit en raison des accidents de personnes ou des choses qui pourraient survenir même par suite d'un défaut ou d'un vice de construction du matériel vendu. Les frais de port causés par ces échanges de pièces sont à la charge du client.
- Les échanges ou les remises en état des pièces, au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci. Notre garantie est limitée aux pièces de notre fabrication, celles de provenance extérieure étant couvertes par la garantie accordée par le fabricant. De même, le matériel vendu, autre que celui de notre fabrication, bénéficie de la garantie telle qu'elle figure dans les conditions générales de vente du constructeur de ce matériel.

3) Cas de non application :

- La garantie KIROGN® ne s'applique pas aux pièces qui, par leur conception, peuvent être utilisées sur des matériels d'une autre marque ou d'un autre type (exemple : transmissions à cardans, pneumatiques,...).
- La garantie KIROGN® ne s'applique pas aux pièces dites "d'usure" (ex.: couteaux, lames de scies, courroies, ...), ni aux pièces détachées qui sont montées sur des matériels ne bénéficiant plus de la garantie.
- Toute garantie est annulée en cas de défaut de paiement du matériel, ou des pièces concernées.
- La garantie KIROGN® ne s'applique pas lorsque le client intervient sur le matériel sans l'accord du fabricant.
- De plus, la garantie est retirée et le constructeur se trouve dégagé de toute responsabilité :
 - a) lorsque le matériel a été transformé ou modifié,
 - b) lorsqu'il a été réparé en dehors des ateliers du constructeur ou de ses agents,
 - c) lorsque les pièces d'origine ont été remplacées par des pièces de contrefaçon,
 - d) lorsque les avaries sont dues à une négligence (ex : introduction d'impuretés dans les circuits hydrauliques ...), à un défaut d'entretien, à une mauvaise utilisation, à une surcharge même passagère, ou à l'inexpérience de l'utilisateur.



MODIFICATIONS ET PERFECTIONNEMENTS

Nous nous réservons le droit d'apporter à nos modèles toutes modifications jugées utiles, sans être dans l'obligation d'effectuer les mêmes modifications sur ceux déjà livrés.

JURIDICTION

En cas de litige, les parties conviennent d'attribuer compétence exclusive au seul Tribunal de Commerce de JONZAC qui statuera en dernier ressort et ce, quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté.

Nos traites ou acceptations de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause exclusive de compétence.

RESERVE DE PROPRIETE

De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi N° 80.335 du 12 mai 1980.



Fédération des
Industries Mécaniques



REPLACEMENT DE PIÈCES PAR DES PIÈCES « NON D'ORIGINE » MISE EN GARDE

Aux utilisateurs d'équipements Et aux fabricants ou vendeurs de pièces copiées

SUR LES RISQUES JURIDIQUES-SECURITE-CONTREFAÇON

1 LES REMPLACEMENTS, OU MODIFICATIONS, DE COMPOSANTS AUTRES QUE CEUX MONTES ET RECOMMANDÉS PAR LE CONSTRUCTEUR, PEUVENT REMETTRE EN CAUSE LES CONDITIONS DE LA SECURITE DU MATERIEL.

Toute opération de ce type sur le matériel sera à la charge entière de celui qui sera intervenu et remettra en cause la validité du marquage CE délivré par le fabricant.

Dans ce cas, la déclaration CE de conformité devient caduque et LE FABRICANT DEGAGE SA RESPONSABILITE REGLEMENTAIRE.

2 LA CONTREFAÇON ET LA CONCURRENCE DELOYALE DE PIÈCES SONT CONDAMNÉES PAR LA LOI CIVILE ET PENALE.

La contrefaçon engage la responsabilité civile et pénale du fabricant, du revendeur, voire dans certains cas de l'utilisateur des pièces de contrefaçon.

La concurrence déloyale engage la responsabilité civile du fabricant, du revendeur d'une « copie servile », qui, tirant de cette opération un avantage injustifié, fausse les règles normales de la concurrence et réalise un acte de « parasitisme » en détournant les efforts de conception, de mise au point, de recherche de la meilleure adéquation, et le savoir-faire des constructeurs.

Les fabricants des industries mécaniques

Mettent en garde les fabricants et revendeurs de pièces, reproduisant ou écoulant des pièces d'origine, sur le risque juridique de contrefaçon et de concurrence déloyale au titre de la fabrication et de la diffusion des copies serviles.

Attirent l'attention des utilisateurs sur les risques de caducité de leur déclaration CE en cas de modification des conditions de sécurité initialement définies par le fabricant de l'équipement, et les appellent à ne pas participer au détournement et « pillage » de la propriété intellectuelle auxquels se livrent certains opérateurs indélégitimes.



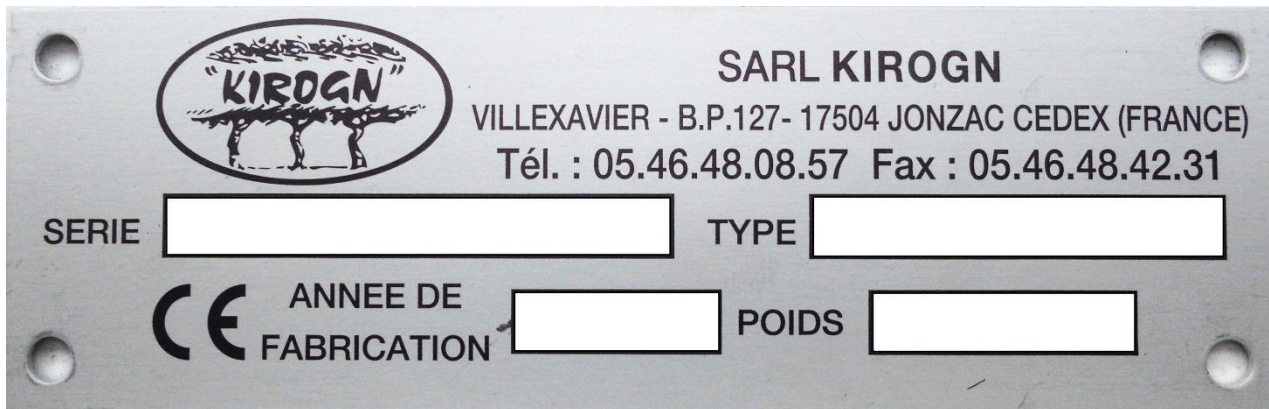
CERTIFICAT DE CONFORMITE

RAPPEL DE MARQUAGE; ADRESSE DU CONSTRUCTEUR; ADRESSE DU REPARATEUR :

Le constructeur soussigné :

**STE KIROGN
VILLEXAVIER
17500 JONZAC**

Certifie que le matériel neuf désigné ci-dessous



est conforme aux dispositions pertinentes de la Directive Machine (2006/42/CE)

Ne pas ôter la plaque du constructeur fixée sur la machine.

Adresse du réparateur :

Fait à VILLEXAVIER

le / /

Le Gérant
M. COLLARD Yannick



TECHNIQUES DE COUPE POUR TOUS VÉGÉTAUX

B.P. 127 - VILLEXAVIER, 17504 JONZAC CEDEX (FRANCE)



TECHNIQUES DE COUPE POUR TOUS VÉGÉTAUX

B.P. 127 - VILLEXAVIER, 17504 JONZAC CEDEX (FRANCE)

Consignes de Sécurité



I) CONSIGNES DE SECURITE LIEES A LA CONCEPTION DE LA MACHINE

1) Symboles de mise en garde :



Lire le manuel d'instructions et les conseils de sécurité avant la mise en marche et en tenir compte pendant le fonctionnement.

Les autocollants apposés sur la machine fournissent des indications sur les mesures de sécurité à observer strictement et contribuent à éviter des accidents.

Veillez à que les autocollants restent propres et visibles en permanence. En cas de détérioration, demandez des autocollants neufs à votre fabricant (ou revendeur).



Maintenir une distance de sécurité par rapport à la machine.



Attendre l'arrêt complet de tous les éléments de la machine avant de les toucher.



Consulter le manuel technique pour connaître les procédures d'entretien.

Happement du corps tout entier par un arbre de prise de force relié à un instrument.



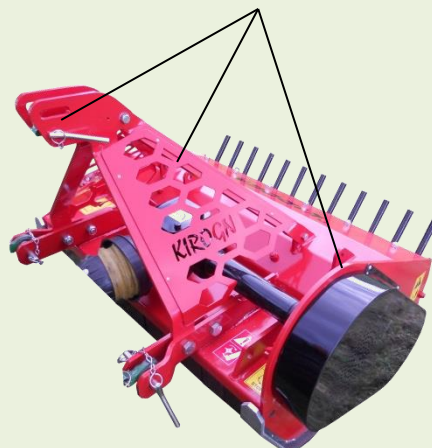
Ejection ou projection d'objets : Exposition de tous le corps.



Sectionnement du pied par des couteaux en rotation.



-Le broyeur comporte un point d'accroche permettant de la lever à l'aide d'un appareil de levage muni d'un crochet (grue, palan, etc.).





CONSIGNES DE SECURITE LIEES A L'UTILISATION DE LA MACHINE : ON DEVRA

2) Consignes générales :



- Impérativement porter une paire de lunettes à branches avec protection latérale ou de type lunettes masque pour le conducteur d'un tracteur sans cabine ou avec cabine non fermée.



-Impérativement émettre un avertissement sonore avant la mise en route du broyeur.



-Tenir à l'écart toute personne non concernée par le broyeur.
-S'assurer lors de la mise en route et de l'utilisation qu'il n'y ait personne autour du broyeur.



-Porter des lunettes de protection et des gants lors de la recherche de fuites d'huile éventuelles.



-Ne jamais approcher les mains, les bras, ou les pieds des organes lorsqu'ils sont en mouvement, même à faible vitesse. Gardez vos distance vis-à-vis des éléments animés.



-Obligatoirement arrêter le moteur du tracteur ou de la machine automotrice avant toute intervention.



- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine **KIROGN®**
Dans le cas contraire, la société **KIROGN®** se dégage de toute responsabilité et la garantie contractuelle est retirée



- Lorsque vous entendez un bruit ou ressentez une vibration inhabituelle, stopper la machine, chercher et éliminer la cause de l'incident avant de reprendre le travail.



- Equipez votre tracteur de masses avant et arrière si la stabilité et l'adhérence ne sont pas optimales.



Le concessionnaire ou l'agent devra s'assurer que le poids du matériel installé est compatible avec la charge admissible de l'essieu concerné (AVANT ou ARRIERE suivant les montages).



ON NE DEVRA JAMAIS



-Démonter la plaque de conformité portant le N° et le type de la machine.



-Effectuer des réglages ou des réparations sur les éléments de coupe, prise de force enclenchée ou tracteur en marche.



Pour les machines équipées d'une centrale hydraulique, ne pas dépasser le régime prescrit suivant la configuration du multiplicateur, (540 ou 1000 tr/min).



-Tenter de colmater une éventuelle fuite d'huile avec la main, stopper la source d'énergie hydraulique.



-Ne jamais utiliser d'appareil de nettoyage à haute pression: Les infiltrations d'eau sont néfastes à la transmission. D'autre part, les composants électriques (poignée, boîtier de commande, distributeur électrique....) ne doivent jamais recevoir d'eau, par conséquent, la rogneuse devra être impérativement remise à l'abri des intempéries.



-Utiliser la machine lorsque la protection d'arbre de la prise de force n'est pas en place.

-Laisser sans surveillance une personne inexpérimentée utiliser la machine.

Descendre du tracteur lorsque les éléments de coupe tournent.

-On ne devra jamais couper brutalement l'alimentation des moteurs hydrauliques. Il est préférable de ralentir progressivement la vitesse des éléments de coupe jusqu'au ralenti extrême, mettre en position arrêt l'alimentation hydraulique de la rogneuse afin de conserver dans l'ensemble du circuit une quantité d'huile qui évitera toute oxydation durant la période de non utilisation.

-Modifier la conception ou les dispositifs prévus par le constructeur.



Mise En service



Attelage :

Le montage de votre broyeur doit être effectué sur un sol plat, horizontal et dur.

Broyeur à attelage standard trois points :

Ne pas stationner entre le tracteur et le broyeur sans avoir préalablement serré le frein de parc du tracteur.

L'attelage du broyeur au tracteur ne doit se faire que sur les points d'attelage prévus à cet effet.

S'assurer de la compatibilité du broyeur avec le tracteur (puissance minimale du moteur, type d'attelage, caractéristiques de la prise de force du tracteur, etc.).

S'assurer que l'attelage du broyeur n'entraîne ni surcharge, ni mauvaise répartition du poids qui pourrait compromettre la stabilité.

Ne pas dépasser la charge maximale admissible aux points d'attelage.

Mettre en place, si nécessaire, des masses de lestage sur les supports prévus à cet effet conformément aux prescriptions du fabricant du tracteur.

Prise de force / arbre de transmission à cardans :

Vous devez mesurer à chaque extrémité un jeu de 35mm entre les deux tubes. Si ce n'est pas le cas :

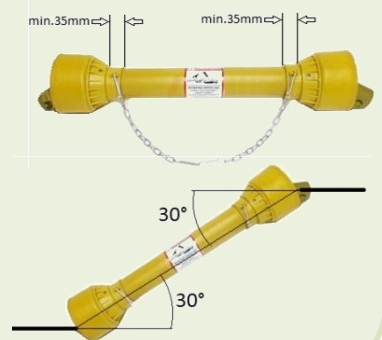
-couper d'abord les deux tubes protecteurs à la longueur nécessaire, que vous aurez préalablement tracée.

-Dans un deuxième temps, coupez les tubes profilés à la même longueur.

-Une fois l'opération effectuée, ébavurez les sections coupées, retirez toutes les particules restantes et regraissez l'extérieur du tube profilé qui se trouve à l'intérieur du cardan.

Fixez la chaînette du tube protecteur à un point fixe du tracteur ou de la machine.

Nota : l'angle maxi admissible est plus ou moins 30°


Consigne de sécurité :


-Veillez au recouvrement correct des tubes des arbres de transmission à cardans, aussi bien en position de travail qu'en position de transport.

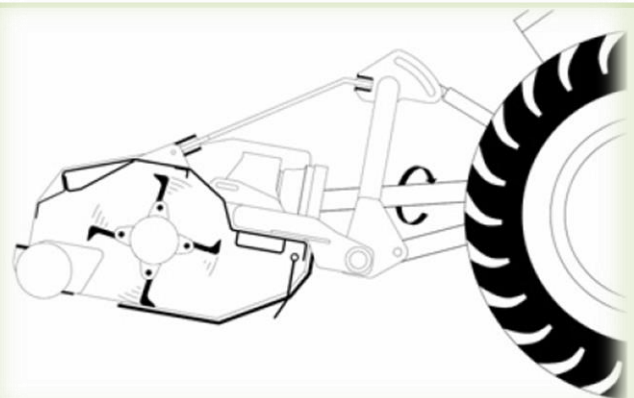
-Avant de connecter ou de déconnecter à l'arbre de transmission à cardans, débrayer la prise de force, arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.

-Vérifiez avant toute utilisation que la vitesse et le sens de rotation de la prise de force du tracteur sont compatibles avec l'utilisation prévue de la machine.

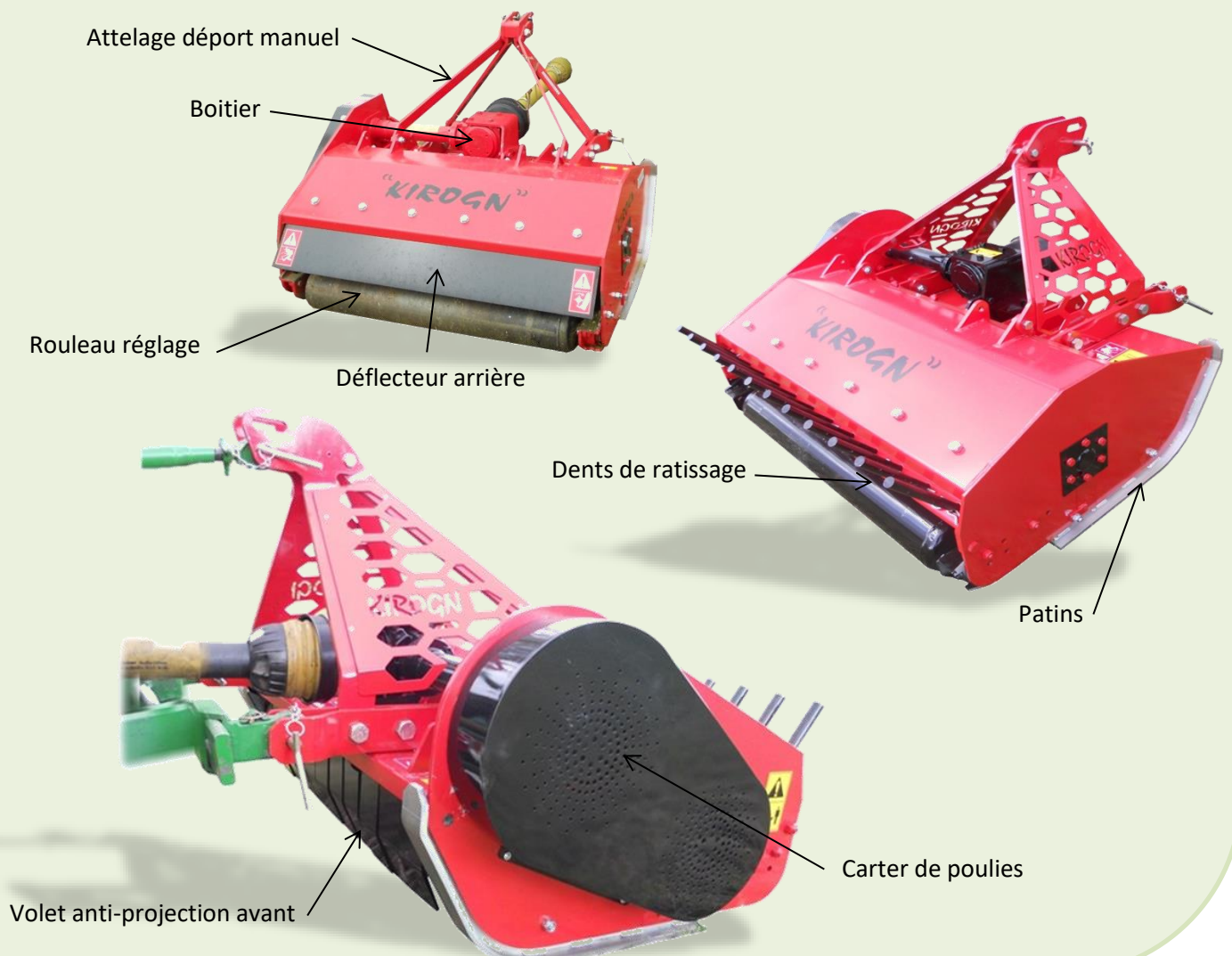
-Avant toute intervention de maintenance, débrayez la prise de force.

Lors des opérations de relevage du broyeur, il est impératif de stopper au préalable la prise de force du tracteur.

L'angle pris alors par la transmission ne permet pas alors de transmettre un couple sans une détérioration rapide de ses composants.



Les principaux organes de la machine :





TECHNIQUES DE COUPE POUR TOUS VÉGÉTAUX

B.P. 127 - VILLEXAVIER, 17504 JONZAC CEDEX (FRANCE)



Utilisation



III) CONDITIONS D'UTILISATION DE LA MACHINE :

1) Conditions d'utilisation / domaine d'application :

Votre broyeur a été conçu pour le broyage des bois de taille (maximum 4cm) et sarments de vigne, le fauchage d'herbe et l'entretien des espaces vert. Mis à part les travaux assimilables, tout autre emploi est formellement proscrit.

L'obtention d'une bonne qualité de broyage nécessite d'opérer par temps sec.

Travail en condition humide **fortement déconseillé.**

Travail sur terrains en pente ou accidentés

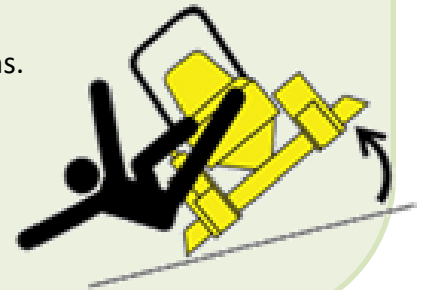
-En cas de stabilité précaire de l'ensemble tracteur / broyeur, l'utilisateur ne doit pas utiliser le matériel.

Adapter votre vitesse et votre mode de conduite aux terrains, routes et chemins.

Soyez vigilants et prudents !

-En toutes circonstances et notamment sur les terrains accidentés et pentus, conduisez la machine à faible vitesse, surtout dans les virages et évitez les brusques changements de direction.

Ne pas arrêter ou redémarrer brusquement en montant ou descendant une pente.



1) Réglages pour faire fonctionner la machine correctement

Réglage de la hauteur de travail :

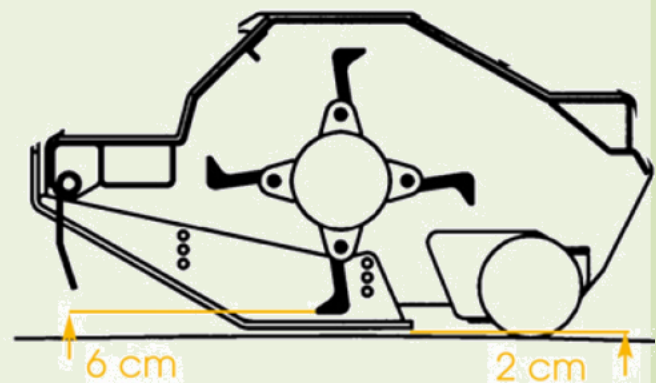
Cette opération est très importante pour le bon fonctionnement de votre outil. Elle s'effectue sur un sol plat et régulier en réglant la hauteur des bras de relevage à partir de la position choisie du rouleau (en général position de réglage médiane).


La matière à broyer étant aspirée par le flux ventilant du rotor, un réglage correct de la hauteur doit conduire à une position des lames de 6 cm au-dessus du sol (voir schéma ci-contre).

Cette position tient compte d'un enfoncement possible du rouleau. En présence de terrain caillouteux ou de terrain irrégulier, cette position devra être de 8 à 10 cm.

L'appareil étant équipé d'un rouleau, les patins doivent être ajustés, pour se trouver à 2cm au-dessus du sol. Ils ne doivent pas être en contact.

Les patins constituent un organe de sécurité pour éviter les projections latérales et que le rotor ne vienne rencontrer le sol si accidentellement l'attelage du tracteur s'affaissait (blocage en position des bras inefficace), ou bien si les roues tombaient dans une ornière ou un trou.



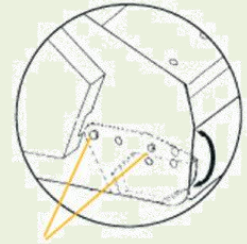
 **Attention : Les patins constituent un organe de sécurité important pour le fonctionnement de l'appareil, il est strictement interdit de les enlever quel que soit le motif.**



Réglage du rouleau :

Réglage de la hauteur du rouleau : Dégager la vis et l'écrou des 2 cotés pour régler la hauteur.

Réglage du recul du rouleau : Dégager les 2 vis et les 2 écrous de chaque côté du rouleau pour changer de position (avancée ou reculée). La position reculée est utilisée en présence des dents de ratissage.





TECHNIQUES DE COUPE POUR TOUS VÉGÉTAUX

B.P. 127 - VILLEXAVIER, 17504 JONZAC CEDEX (FRANCE)



TECHNIQUES DE COUPE POUR TOUS VÉGÉTAUX

B. P. 127 - VILLEXAVIER, 17504 JONZAC CEDEX (FRANCE)



Réglage Maintenance



Opération de graissage :

Organes	Nature graisse	Type de graissage	Périodicité
Roulement de rotor	Graisse roulement toutes marque	4 à 5 injections	Toutes les 25h, début et fin de campagne
Roulement de palier			
Roulement de rouleau		2 à 3 injections	Toutes les 8h
Transmission à cardan			
Croisillons			
Tube	Graisse standard	Application	Toutes les 20h
Axe de roues		5 à 6 injections	Toutes les 8h

Vidange :

La vidange du Boitier renvoi d'angle / trompette, s'effectue après les 100 premières heures d'utilisation, puis toutes les 250 heures avec de l'huile SAE 90 EP .

Tension des courroies :

Vérifier la tension des courroies après les 4 premières heures d'utilisation, puis régulièrement toutes les 10 heures.



Une tension trop faible ou excessive réduit la durée de vie des courroies de façon importante.

En tenant la courroie entre le pouce et l'index et en poussant vers le bas sans effort excessif, le déplacement doit être d'environ 1cm.

Pour une période de non utilisation prolongée, il est conseillé de détendre les courroies.

Changement d'outil.

Attendre l'arrêt complet du rotor avant toute intervention.

Lorsque les lames du rotor sont à un degré d'usure important, il est nécessaire de changer l'ensemble des lames.

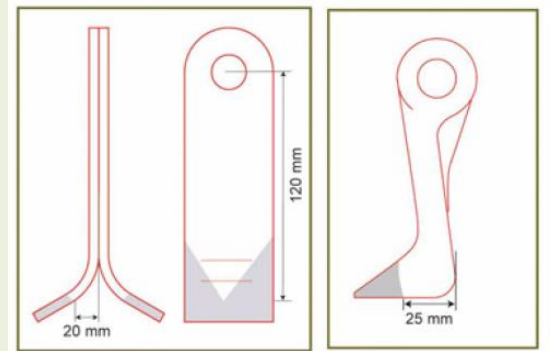


Pour respecter les contraintes d'équilibrage, (lorsque les lames ou marteaux ont un degré d'usure supérieur à 50%, ou cassé) , le changement d'un outil doit s'accompagner de celui d'un outil neuf diamétralement opposé. Le changement de plusieurs outils simultanément peut être de nature à déséquilibrer le rotor.

Usure :

Le schéma ci-contre indique l'usure maximale des lames ou marteaux à partir de laquelle il est nécessaire de procéder à leur changement.

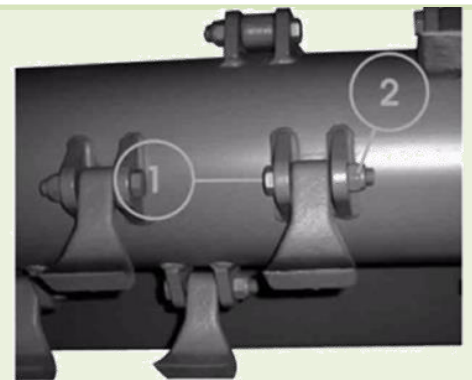
Le maintien en fonctionnement de lames Y ou de marteaux ayant dépassé de degré d'usure maximal constitue un grave manquement aux règles de sécurité (risque de rupture).


Démontage des outils de coupe :

- Dévisser l'écrou 2
- Extraire le boulon 1
- Récupérer les bagues (lame Y)
- Retirer l'outil et le changer

Remontage :

- Procéder de façon inverse au démontage


Dépannage :

Problème	Cause	Remède
Le rotor ne tourne pas	Courroies détendues Courroies cassées Rupture entraînement Arbre de trompette HS	Retendre la courroie Remplacer la courroie Réparer ou remplacer Remplacer l'arbre
Bruit anormal	Palier défectueux Renvoi d'angle HS Carter desserrés	Remplacer le palier Remplacer le renvoi d'angle Resserrer les fixations
Présence de vibrations	Rupture ou perte d'outil Rien d'apparent sur le rotor Objet bloqué sur le rotor Poulies desserrées	Remplacer Faire équilibrer le rotor Nettoyer le rotor Resserrer les poulies



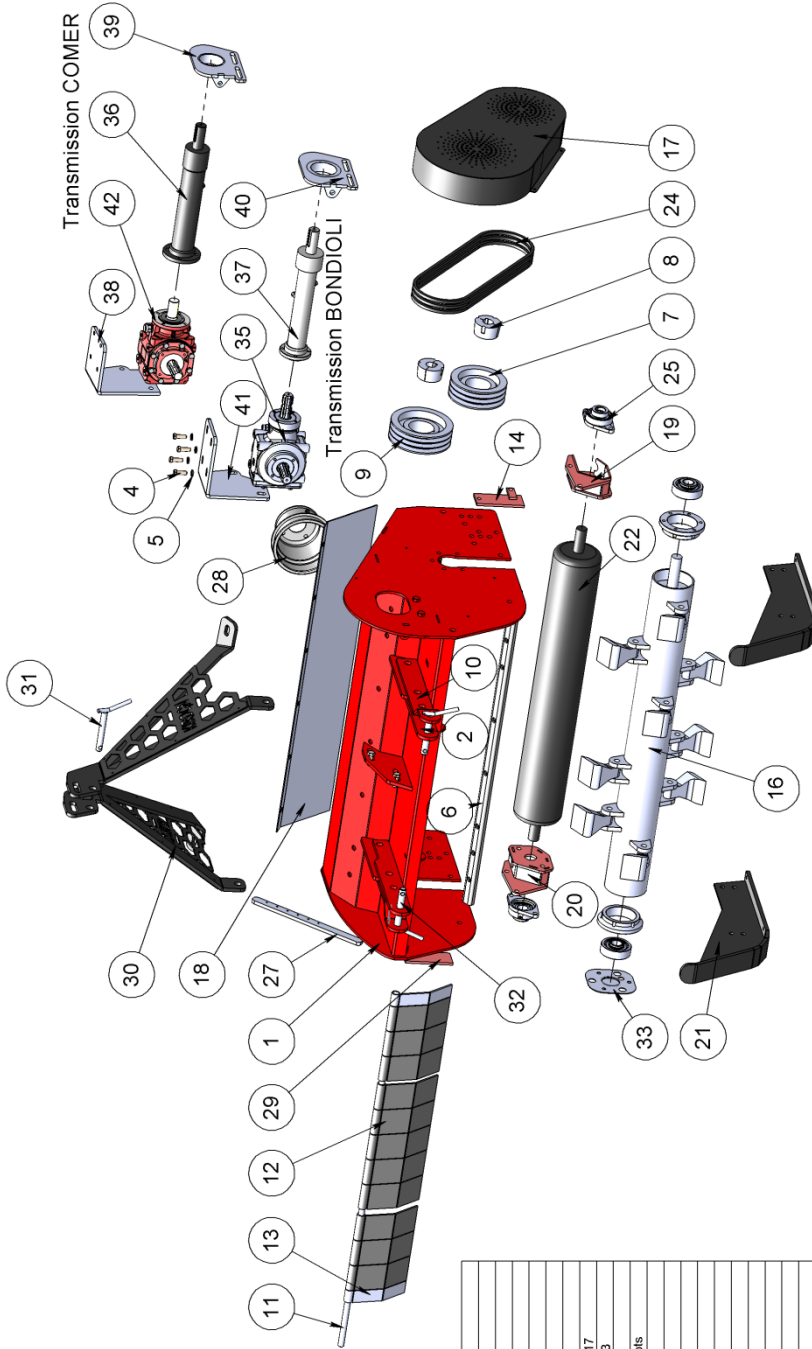
Intervalles de maintenance et travaux de réglage :

	Quotidiennement	Toutes les 8 heures	Toutes les 20 heures	Toutes les 25 heures	Une fois par saison	Après une forte sollicitation	En cas de besoin	En cas d' usure	Lubrifier	Contrôler	Remplacer
En général											
Resserrez toutes les vis					<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				
Contrôle visuel	<input checked="" type="checkbox"/>									<input checked="" type="checkbox"/>	
Fixations des flexibles				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>	
Courroies				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>	
Tube à cardans			<input checked="" type="checkbox"/>						<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Roulements rouleau		<input checked="" type="checkbox"/>							<input checked="" type="checkbox"/>		
Croisillons		<input checked="" type="checkbox"/>							<input checked="" type="checkbox"/>		
Système hydraulique											
Flexible hydraulique tous les 3 ans									<input checked="" type="checkbox"/>		
Flexible hydraulique en général					<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>		
Vérins hydrauliques											
Vidange du circuit											



Pièces Détachées

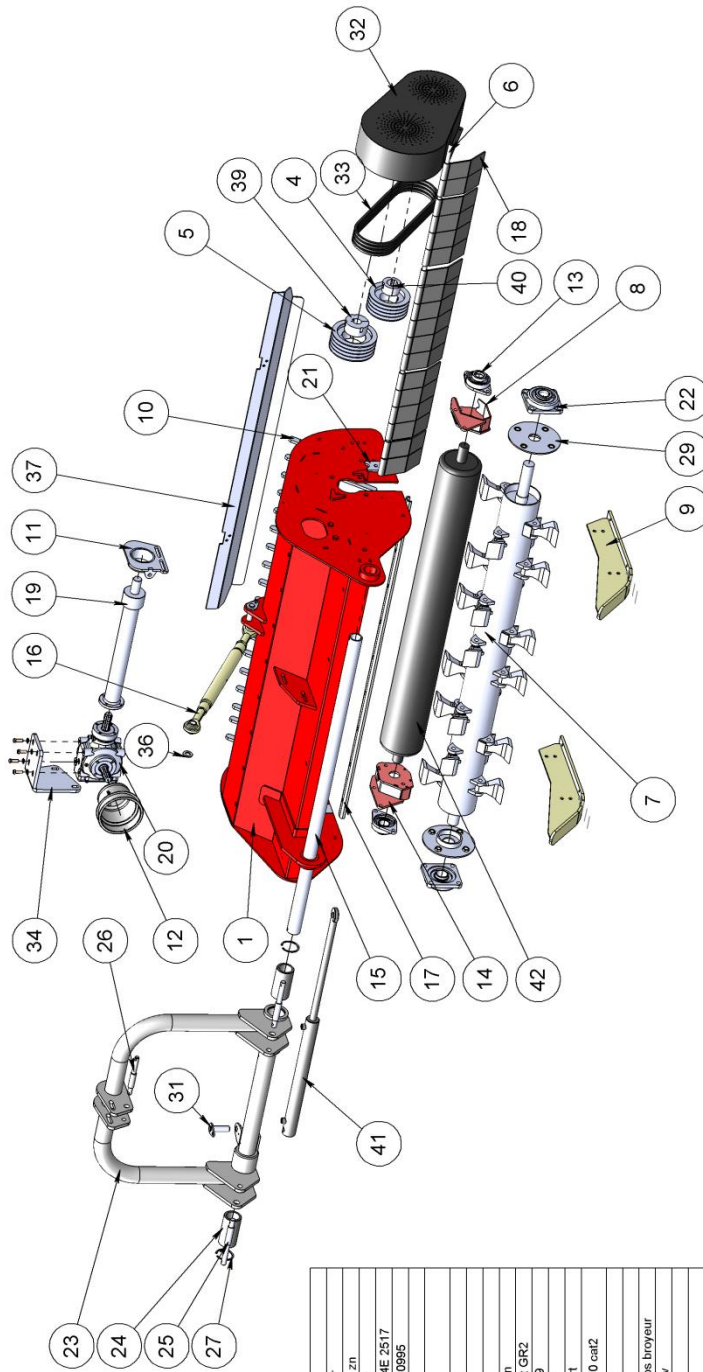




Broyeur 1200

Rep	Nbre	Référence	Désignation
1	1	6554-0761	Caisson broyeur
2	2	6554-0633	Plat fixation 3ème tps
3	2	6554-0628	vis HM14x40 FT zn
4	4	6502-3502	vis HM12 x 35 FT zn
5	4	6507-5104	Rondelle V12
6	1	6554-0764	U contre couteau
7	1	6532-0102	13-0633 SPB 180X3 2517
8	2	6532-0103	SIT 6545 2517 35 P D13
9	1	6532-0101	sit 2517 (13p 200sph 3
10	2	6554-0634	Plat pléee fixation 3ème pls
11	1	6554-0765	Axe
12	11	6554-0671	Grand volet
13	2	6554-0674	Volet étroit
14	1	6554-0687	Platine latéral
15	2	6554-0678	Bague de centrage
16	1	6554-0780	Ensemble rotor
17	1	6554-0611	Capot petit broyeur
18	1	6554-0786	Toile déflectrice
19	1	6554-0681	Support rouleur
20	1	6554-0686	Support palier (étroit)
21	2	6554-0641	Ensemble patin
22	1	6554-0785	Rouleau palpeur 1200
23	1	6554-0771	Renfort intérieur 1200
24	3	6530-0603	XPB 1400
25	2	6523-4108	Palier srl eslle 207
26	1	6991-0003	Plaque d'identification KIROGN
27	1	6554-0618	Barre arrière
28	1	6990-0033	Bol de protection petit GR2
29	1	6554-0690	Platine latéral
30	1	6554-0651	Acroche 3ème pls
31	1	6541-3011	Axe avec chaînette pour broyeur étroit
32	2	6541-3010	Axe avec chaînette pour broyeur étroit
33	1	6554-0649	Protection
34	2	6523-0133	Roulement srr UK 20x20x8 C08
35	1	6528-2008	Boîtier 2041 33ov
36	1	6528-2014	Trompette petit broyeur Lg 401 lg 1200 comer
37	1	6528-2014	Trompette broyeur 1200 Lg381
38	1	6554-0619	Platine support boîtier comer
39	1	6554-0635	Plaque de tension
40	1	6554-0904	Plaque de tension
41	1	6554-0639	Platine support boîtier bondioli
42	1	6528-2008	Roulement srr UK 20x20x8 comer

REVISION	DATE	DESCRIPTION	AUTHER
		Tolérance générale : ±0	
		Echelle : 1:20	Dessiné : CL
		Poids : 629,78 Kg	Date : 23/10/2015
		Appareil : Broyeur 1200	
		N° 6554-0750	A3
KIROGN SARL 4 Rue de la Vallée BP 127 17504 VILLEXAVIER Tel : 05 46 48 08 57 Fax : 05 46 48 42 31 E-mail : kirogn@orange.fr			
TOUS DROIT RESERVES : Ce plan est la propriété exclusive de la SIE KIROGN, il ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans autorisation écrite.			

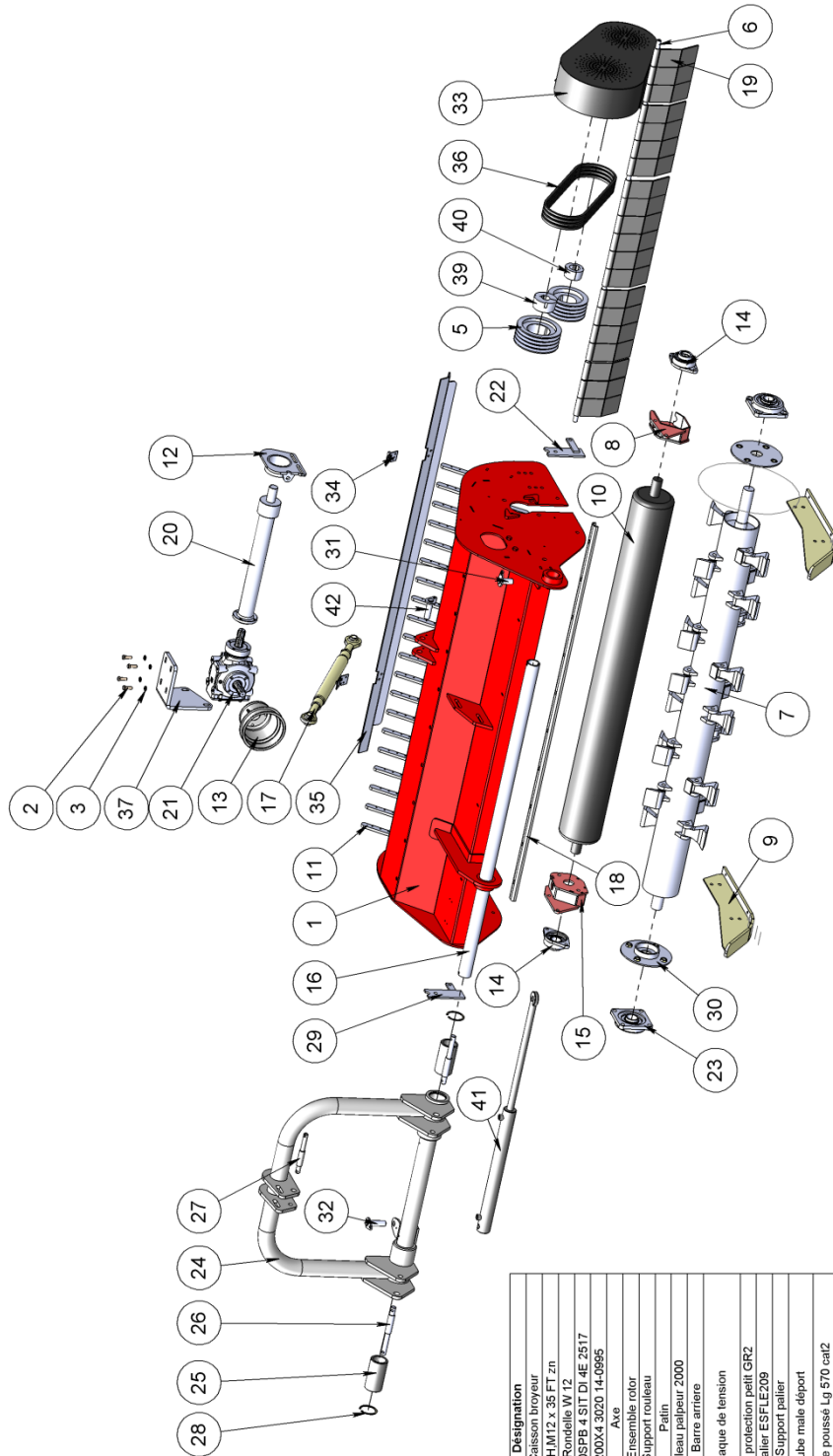


Rep	Nbre	Référence	Désignation
1	1	6554-0301	Caisson broyeur
2	4	6502-3502	vis HM12 x 35 FT zn
3	4	6507-5104	Rondelle W 12
4	1	6532-0105	PBT 180SPB 4 SIT DI 4E 2517
5	1	6532-0104	SPB 200X4 3020 14-0995
6	1	6554-0874	Axe
7	1	6554-0330	Rotor 1800
8	1	6554-0952	Support rouleau
9	2	6554-0991	Patin
10	18	6554-0989	Barre arrière
11	1	6554-0905	Pieque de tension
12	1	6990-0033	Bol de protection petit GR2
13	2	6523-4107	palier ESFLEZ09
14	1	6554-0957	Support palier
15	1	6554-0989	Tube maie deport
16	1	6541-4005	barre de poussés Lg 570 ca12
17	1	6554-0863	Contre couteau
18	18	6554-0871	Couteil volétreux
19	1	6528-2009	Trompette Lg 620 pour gros broyeur
20	1	6528-2027	Boitier 206 I 52cv
21	1	6594-0657	Support palier
22	2	6523-4109	Palier snr
23	1	6594-0961	Atelage
24	2	6554-0537	Biague plastique
25	2	6554-0928	Axe attelage Broyeur
26	1	6554-0929	Axe d'attelage supérieur
27	2	6511-0107	Anneau elastique INT Ø 80
28	1	6554-0876	Support palier
29	2	6554-0311	Platine centrage
30	1	6554-0926	Axe broyeur
31	1	6554-0924	Axe broyeur
32	1	6554-0321	Carter poulie 155 palier exter
33	4	6530-0603	XPB 1400
34	1	6554-0998	Platine support boitier
35	1	6554-0212	Axe 3eme pls
36	2	6507-1108	Rondelle plate Ø24
37	1	6554-0897	Leche rouleau
38	2	6549-0105	Chamiere
39	1	6532-0107	2517 f 50
40	1	6532-0108	2517 f 50
41	1	8011-2532	VERIN 30/50 C500
42	1	6554-0335	Rouleau pour broyeur 1800
43	1	6554-0214	Axe pied de bras


KIROGN SARL
 4 Route de Monmandre
 BP 127 - 17504 JONZAC CEDEX
 Tél : 05 46 48 08 37
 Fax : 05 46 48 42 31
 E-mail : kirogn@orange.fr

Designation : **N° 6554-0300**
 Poids : 675.20 Kg Date : 04/03/2015
 Appareil : **CL**
 Tolerance générale : 50.
 Echelle : 1:100 Dessiné : CL

TOUS DROIT RESERVES : Ce plan est la propriété exclusive de la SA KIROGN, il ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans autorisation écrite.



Rep	Nbre	Reference	Designation
1	1	6554-0361	Caisson broyeur
2	4	6502-3602	vis H M12 x 35 FT z'n
3	4	6507-5104	Rouleur 12
4	1	6532-0105	PBT 180SPB 4 SIT D14E 2517
5	1	6532-0104	SPB 200X4 3020 14-0985
6	1	6554-0916	Axe
7	1	6554-0910	Ensemble rotor
8	1	6554-0952	Support rouleau
9	2	6554-0991	Platin
10	1	6554-0373	Rouleau palpeur 2000
11	20	6554-0999	Barre arriere
12	1	6554-0905	Plaque de tension
13	1	6990-0033	Bol de protection petit GR2
14	2	6523-4107	palier ESFLE209
15	1	6554-0957	Support palier
16	1	6554-0989	Tube male depot
17	1	6541-4005	barre de poussé Lg 570 cat2
18	1	6554-0913	U contre couteau
19	20	6554-0671	Grand volet
20	1	6528-2009	Trompette Lg 620 pour gros broyeur
21	1	6528-2007	Boitier 2061 52zv
22	1	6554-0957	Support palier
23	2	6523-4109	Palier
24	1	6554-0988	Attelage
25	2	6554-0937	Bague plastique
26	2	6554-0926	Axe attelage broyeur
27	1	6554-0929	Axe d'attelage superieur
28	2	6511-0107	Amneau elastique INT Ø 80
29	1	6554-0916	Support palier
30	2	6554-0311	Platine centrage
31	1	6554-0926	Axe broyeur
32	1	6554-0924	Axe broyeur
33	1	6554-0321	Carlier poulie 155 palier exte
34	2	6548-0106	Charniere
35	1	6554-0947	Volet broyeur 2000
36	4	6530-0603	XPB 1400
37	1	6554-0968	Platine support boitier
38	1	6554-0212	Axe 3eme pls
39	1	6532-0107	2517 f 50
40	1	6532-0108	2517 f 50
41	1	6011-2532	VERIN 30/50 C500
42	1	6554-0214	Axe pied de bras

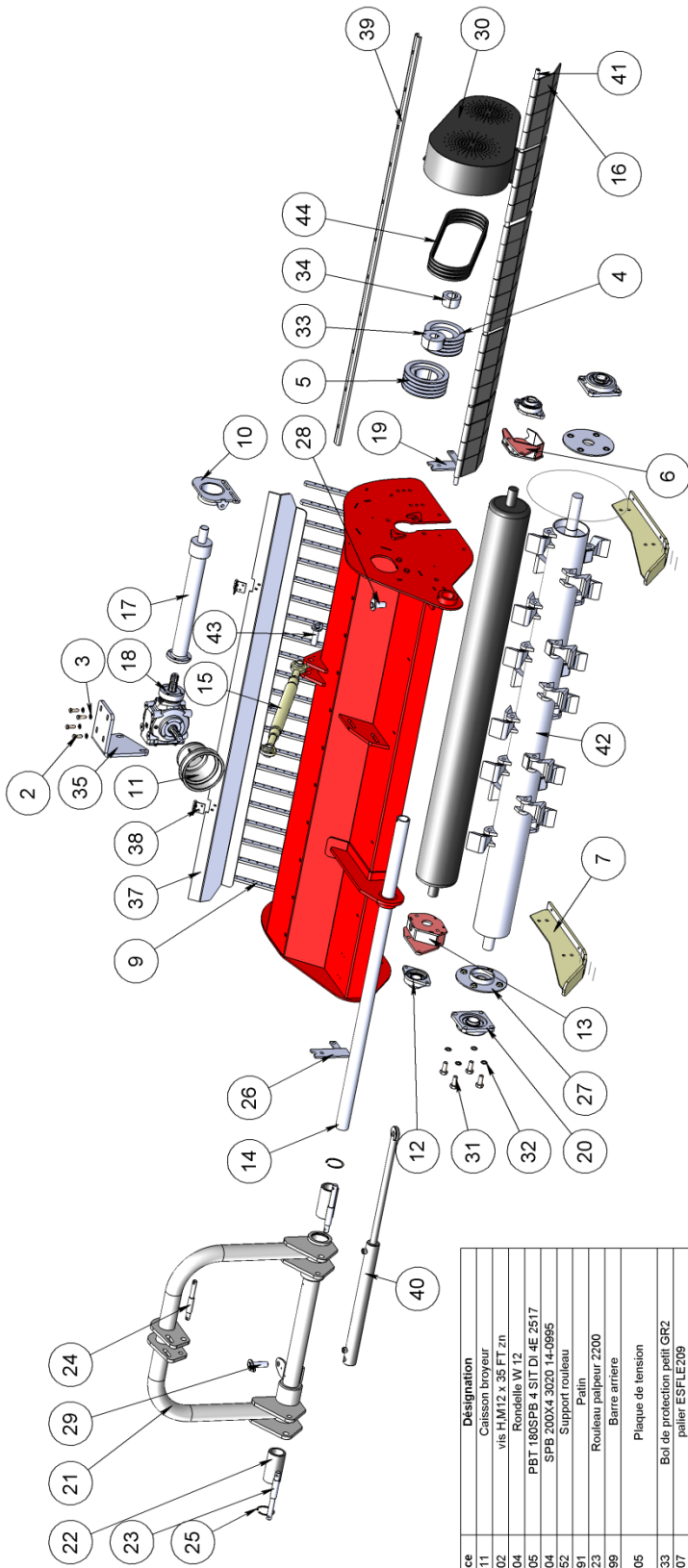

DESIGNATION : KIROGN SARE
 4 Rue Villedavier
 BP 127 17504 VILLEXAVIER
 Tél : 05 46 48 08 57
 Fax : 05 46 48 42 31
 E-mail : kirogn@orange.fr

DESCRIPTION :

Autour :

Poids : 1082.65 Kg Date : 22/10/2015 Echelle : 1:50 Dessiné : CL
 Appareil : Broyeur 2000
N° 6554-0350

Tolérance générale : 30.
 TOUS DROIT RESERVES : Ce plan est la propriété exclusive de la SIE KIROGN, il ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans autorisation écrite.

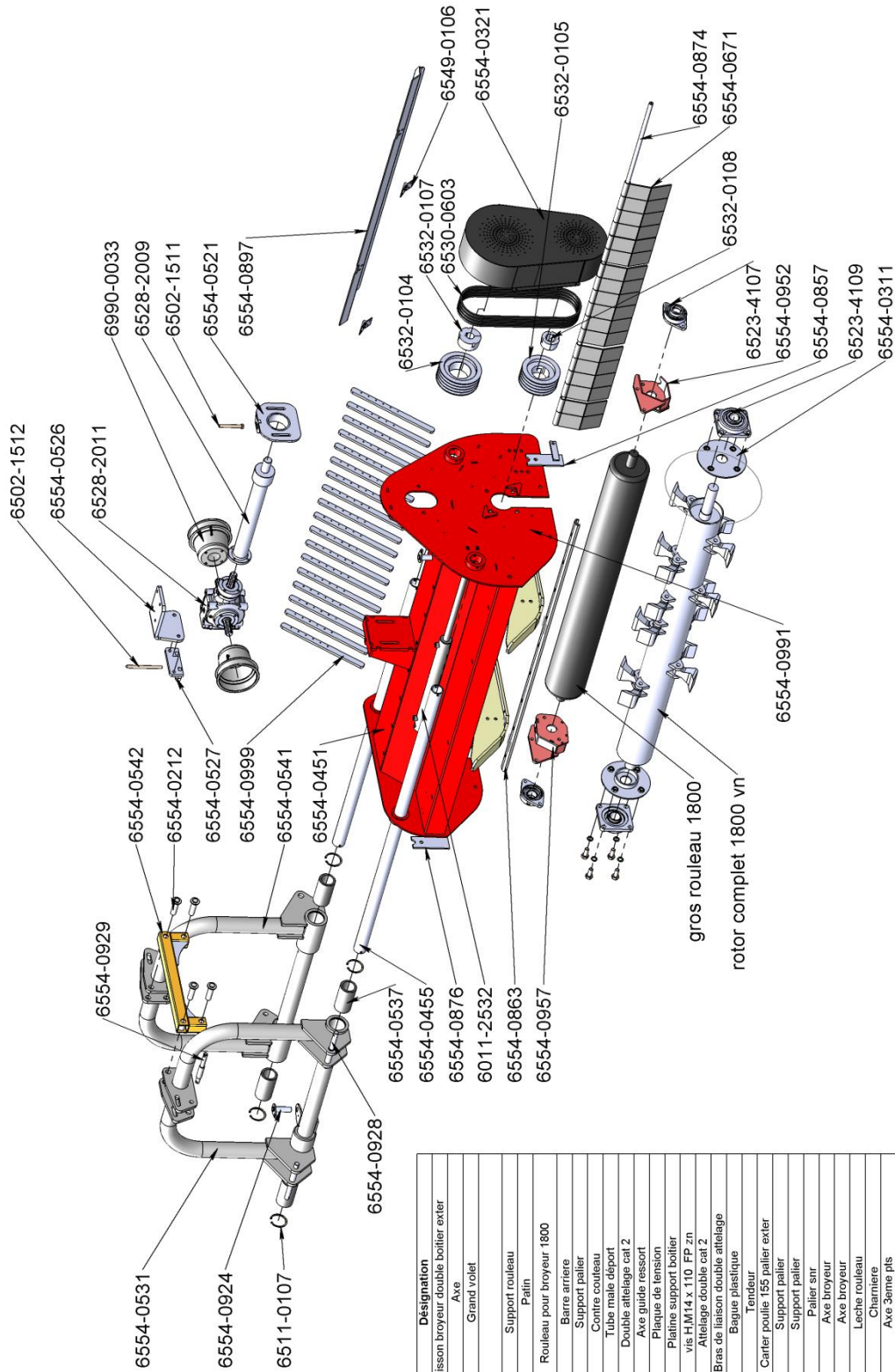


Rep	Nbre	Référence	Désignation
1	1	6554-0411	Caisson broyeur
2	4	6502-3502	vis H.M12 x 35 FT z'n
3	4	6507-5104	Rondelle W 12
4	1	6532-0105	PBT 180SPB 4 SIT DI 4E 2517
5	1	6532-0104	SPB 200X4 3020 14-0985
6	1	6554-0952	Support rouleau
7	2	6554-0981	Palin
8	1	6554-0423	Rouleau pelteur 2200
9	22	6554-0989	Barre arrière
10	1	6554-0905	Plaque de tension
11	1	6890-0033	Bol de protection petit GR2
12	2	6523-4107	palier ESFLE209
13	1	6554-0957	Support palier
14	1	6554-0989	Tube male dépôt
15	1	6541-4005	barre de poussé Lg 570 cat2
16	22	6554-0671	Grand volet
17	1	6528-2009	Trompette Lg 620 pour gros broyeur
18	1	6528-2007	Boilier 2061 52cv
19	1	6554-0657	Support palier
20	2	6523-4109	Palier smr
21	1	6554-0981	Atelage
22	2	6554-0537	Bague plastique
23	2	6554-0928	Axe attelage broyeur
24	1	6554-0929	Axe d'attelage supérieur
25	2	6511-0107	Amneau élastique INT Ø 80
26	1	6594-0976	Support palier
27	2	6554-0311	Platine centrage
28	1	6554-0926	Axe broyeur
29	1	6554-0924	Axe broyeur
30	1	6554-0321	Carter poulie 155 palier extér
31	4	6502-3805	vis H 18x45 z
32	4	6507-5107	Rondelle W 18
33	1	6532-0107	2517 f50
34	1	6532-0108	2517 f50
35	1	6554-0988	Platine support boilier
36	1	6554-0212	Axe 3ème pils
37	1	6554-0997	Racleur
38	2	6549-0106	Charnière
39	1	6554-0414	U contre couteau 2200
40	1	6011-2532	VERIN 30/50 C560
41	1	6554-0415	Axe support volet 2200
42	1	6554-0420	Ensemble rotor
43	1	6554-0214	Axe pivot des bras
44	4	6530-0603	XFB 1400

REFUSION DATE DESCRIPTION AUTEUR
 Désignation : **KIROGN**
 KIROGN SARL
 4 Route de Montendre
 BP 127 - VILLEXAVIER
 Tél : 05 46 48 42 31
 Fax : 05 46 48 42 31
 E-mail : kirogn.be@orange.fr

Tolérance générale : **±0**
 Poids : **1188,24** Kg Date : **22/10/2015**
 Appareil : **N° 6554-0400** Echelle : **1:50** Dessiné : **CL**
 A3

TOUS DROIT RESERVES : Ce plan est la propriété exclusive de la Sûe KIROGN, il ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans autorisation écrite



Rep	Nbre	Reference	Désignation
1	1	6554-0451	Caisson broyeur double boîtier extér
2	1	6554-0874	Axe
3	18	6554-0671	Grand volet
4	1	6554-0929	rotor complet
5	1	6554-0952	1800 vn
6	2	6554-0991	Support rouleau
7	1	6554-0999	Patin
8	18	6554-0999	Rouleau pour broyeur 1800
9	1	6554-0957	Barre arrière
10	1	6554-0863	Support palier
11	2	6554-0455	Contre couteau
12	1	6554-0531	Tube male déport
13	1	6502-1512	Double attelage cal 2
14	1	6502-1512	Axe guide ressort
15	1	6554-0521	Plaque de tension
16	1	6502-1511	Platine support boîtier
17	1	6554-0541	vis HM14 x T10 FP Zn
18	1	6554-0542	Attelage double cal 2
19	4	6554-0537	Bras de liaison double attelage
20	1	6554-0527	Bague plastique
21	1	6554-0321	Tendeur
22	1	6554-0857	Cartier poulie 155 palier extér
23	1	6554-0876	Support palier
24	2	6523-4109	Support palier
25	1	6554-0926	Palier snr
26	1	6554-0924	Axe broyeur
27	1	6554-0897	Axe broyeur
28	2	6549-0106	Leche rouleau
29	4	6554-0212	Charnière
30	2	6554-0311	Axe 3eme pls
31	4	6507-5107	Platine centrage
32	4	6502-3905	Rondelle W18
33	1	6528-2009	vis H 18x45 z
34	1	6532-0107	Trompette Lg 620 pour gros broyeur
35	1	6532-0104	2517 150
36	1	6532-0105	SPB 200X4 3020 14-0895
37	1	6532-0108	PBT 180SPB 4 SIT DI 4E 2517
38	4	6530-0603	2517 150
39	1	6011-2532	XPB 1400
40	2	6990-0037	VERIN 30/50 C500
41	2	6990-0103	palier ESFL209
42	1	6528-2011	Boî de protection petit GR2
43	4	6511-0107	Boîtier 2061 52cv arbre double sortie
44	2	6554-0928	Armeau élastique INT Ø 80
45	1	6554-0929	Axe d'attelage supérieur

REVISION	DATE	DESCRIPTION	LEVEUR
Désignation : Broyeur double attelage 1800 KIROGN SARL 4 Route de Montendre BP 127 - 17504 VILLEXAVIER France - 05 46 48 42 31 E-mail : kirogn.be@orange.fr			Tolérance générale : ±0. Echelle : 1:100 Dessiné : CL
Poids : 741.75 Kg Date : 05/03/2015 Appareil :			N° 6554-0450
TOUS DROITS RÉSERVÉS : Ce plan est la propriété exclusive de la SIE KIROGN. Il ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans autorisation écrite.			A3

Rep	Nbre	Référence	Désignation
1	1	6554-0251	Support roue
2	1	6554-1351	Support roue renforcé
3	1	6554-0269	Bague d'arrêt
4	1	6521-4131	bague bronze
5	1	5649-3941	axe de roue
6	1	5649-3945	rondelle bout d'axe
7	1	6540-0127	roue centrale andaineur
8	1	6554-0275	Bague d'arrêt
9	2	6554-0274	Bague d'arrêt
10	2	6554-0277	Bague d'arrêt
11	1	6521-4104	bague bronze Ø50 Ø60 Lg 50

